



Juillet 2024

Communiqué de presse

Les bonnes raisons de passer sa retraite à l'île Maurice

L'île Maurice compte plus de 3 000 retraités français expatriés, ce qui représente près de la moitié des retraités étrangers vivant dans le pays. De plus en plus d'entre eux font le choix de s'y installer pour y vivre une retraite paisible et profiter des avantages que leur offre « l'île paradis ».

Le gouvernement mauricien facilite l'installation des retraités étrangers dans le pays par des démarches simplifiées et l'encourage grâce à une fiscalité attractive.

Vivre sa retraite sous un climat idéal toute l'année

Le climat tropical de l'île, doux et ensoleillé avec des températures oscillant entre 20 et 30 degrés Celsius tout au long de l'année, offre un cadre de vie exceptionnellement agréable, loin des hivers rigoureux et des canicules étouffantes.

La beauté naturelle du pays est incomparable : plages paradisiaques, forêts luxuriantes, plaines verdoyantes ou montagnes escarpées, l'île Maurice offre un panel extraordinaire de paysages à couper le souffle. Ces écosystèmes exceptionnels abritent une grande diversité d'espèces animales et végétales

S'y installer pour sa retraite, c'est profiter sereinement de [la douceur de vivre mauricienne](#), au milieu d'un cadre naturel préservé.

Une qualité de vie incomparable loin de la grisaille et du tumulte européen



Les Mauriciens sont accueillants et chaleureux : ici, le vivre-ensemble est roi. Beaucoup d'entre eux parlent couramment le français, ce qui facilite les échanges et l'intégration dans une vie communautaire active. L'harmonie sociale mauricienne est une réalité et elle rend la vie quotidienne simple et agréable.

Le coût de la vie à Maurice est inférieur à celui de nombreux pays occidentaux. Les frais de logement, de nourriture ou de santé y sont souvent plus abordables, permettant ainsi de vivre sa retraite confortablement. Les services publics y sont aussi de très bonne qualité.

Un pays stable à l'économie performante

Le pays bénéficie d'une gouvernance stable et démocratique depuis son indépendance en 1968, ce qui rassure les expatriés cherchant un lieu sûr pour y vivre leur retraite.

[L'économie mauricienne](#) est dynamique et souvent présentée comme un modèle à suivre pour les pays africains. Par ailleurs, il est considéré comme le deuxième pays le plus riche d'Afrique avec un PIB par habitant de 29 164 \$US, selon un classement publié fin 2023 par le magazine britannique Global Finance.

Un très bon système de santé

Le système de santé mauricien est de très bonne qualité et n'a rien à envier aux infrastructures médicales françaises : la plupart des médecins mauriciens sont diplômés de facultés européennes.

De nombreuses cliniques privées sont présentes sur l'île et disposent d'un matériel médical de pointe, offrant une qualité de soins équivalente aux hôpitaux européens. De plus, les coûts des soins médicaux y sont plus abordables qu'en Europe ou en Amérique du Nord, ce qui est un avantage significatif.

La proximité avec la Réunion est aussi un point positif en cas de nécessité de rapatriement, et les ressortissants français peuvent bénéficier des prestations de la sécurité sociale (Caisse des Français à l'Étranger) auprès d'établissements de santé agréés.

De nombreux avantages fiscaux

Maurice dispose d'un [régime fiscal simple, harmonisé et très favorable aux investisseurs étrangers](#). Grâce à la convention de non-double imposition conclue avec la France depuis 1980, les retraités expatriés à l'île Maurice bénéficient d'avantages fiscaux très attractifs parmi lesquels un taux d'imposition à 15%, l'exonération des biens immobiliers situés à Maurice dans l'assiette de calcul de l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), l'exonération de la fiscalité sur les plus-values immobilières en cas de revente d'un bien immobilier situé à Maurice, l'inexistence des droits de succession ou encore la non-imposition sur les dividendes.

Investir dans l'immobilier pour vivre sa retraite à l'île Maurice

L'achat d'un bien immobilier à Maurice, d'une valeur minimum de 375 000 \$US, donne droit à l'acquéreur et à sa famille au permis de résident permanent mauricien, qui leur permet d'y établir leur résidence fiscale et d'y vivre.

Comment devenir retraité expatrié à l'île Maurice ?

Pour pouvoir résider sous le statut de retraité à Maurice, les critères à respecter sont les suivants :

- Être âgé d'au moins 50 ans ;
- Passer certains examens médicaux moins de 6 mois avant la demande du permis ;
- Effectuer un premier virement de 1 500 \$US (ou son équivalent en devise étrangère) sur son compte bancaire mauricien ;
- Par la suite, virer un minimum de 1 500 \$US par mois pour un total annuel de minimum 18 000 \$US, pendant les 10 années de validité du titre de séjour ;
- À la fin de chaque année, soumettre à l'Economic Development Board (EDB) les preuves de virement de fonds sur son compte bancaire mauricien.

Si toutes ces conditions sont respectées, il est possible de demander son autorisation de résidence permanente pour 10 à 20 ans.

Le Domaine d'Anbalaba, un lieu de vie d'exception pour vivre sa retraite



Le [Domaine d'Anbalaba](#) vous offre un havre de paix en pleine nature, le confort moderne de constructions haut de gamme, toutes les commodités nécessaires à votre quotidien et la garantie d'un investissement à forte rentabilité.

Situé à Baie du Cap, au cœur d'un village de pêcheurs, ce programme immobilier engagé environnementalement et socialement propose des villas bioclimatiques de luxe, des appartements ainsi que des terrains à bâtir.

Toutes les propriétés ont une vue à couper le souffle sur le lagon du sud, en toute intimité.

Découvrez toutes les opportunités d'investissement au Domaine d'Anbalaba et recevez vos proches dans un univers paradisiaque

à deux pas des meilleurs spots de kite surf, de randonnées et de l'Heritage Golf Club.

A propos du Domaine d'Anbalaba :

Le Domaine d'Anbalaba est le nouveau lieu de vie développé pour les investisseurs étrangers et les acquéreurs mauriciens dans le sud de l'île Maurice. Il est le seul programme immobilier de l'île à être intégré dans un village de pêcheurs et propose à la vente, des villas, des appartements et des terrains à bâtir. Il offre plusieurs infrastructures touristiques comme un écolodge, un spa, un restaurant, etc.

Acteur engagé, le Domaine d'Anbalaba œuvre pour le développement économique et social de Baie du Cap à travers sa fondation ASC et travaille avec des architectes et paysagistes à la conservation de la nature tropicale endémique pour préserver l'écosystème de la région.

Contact Presse : Alison Gorrity - +230 5423-1124 - alison.gorrity@anbalaba.com

www.anbalaba.com